

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02159

Numéro SIREN : 853 371 847

Nom ou dénomination : A.K RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2022 sous le numéro de dépôt 3154



N° 15948 * 03
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021

ADAPTÉ POUR LA TÈLE-DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.K RENOVATION - SIREN : 853371847				Néant ☐		
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12		Durée de l'exercice précédent* 4				
				Exercice N clos le 31/12/2020		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040	15	042	15	
	Total I (5)	044	15	048	15	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises*	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	35 736	070	35 736
		Autres* (3)	072	118	074	118
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	33 348	086	33 348
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	69 202	098	69 202
	Total général (I + II)		110	69 217	112	69 217
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		100	
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131			
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136		49 597	
	Provisions réglementées		140			
Total I		142		50 697		
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		9 955	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	683	8 565	
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176		18 520	
Total général (I + II + III)		180		69 217		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

*Certificat conforme
à l'original par
le président*

[Signature]

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2021

ADAPTÉ POUR LA TÈLE-DÉCLARATION PAR TÉLÉPROCÉDURE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **A.K RENOVATION - SIREN : 853371847**

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215	
		Services *			217	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				218	108 872
	Production immobilisée *				222	
	Subventions d'exploitations reçues				224	
	Autres produits				226	
					230	0
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	108 872
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	28 154
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	24 409
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel *				246	5 120
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				248	1 592
	Dotations aux amortissements *				250	
	Dotations aux provisions				252	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	254		256	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	258		260	0
	Total des charges d'exploitation (II)					262

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) 270 49 597

Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)		
Produits exceptionnels (IV)					0
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII) 310 49 597

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 49 597 314

B - RÉSULTAT FISCAL

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU - TA (44 octies et octies A)	987	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	342
	JEI (44 sexes A)	989	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138	
	Bassins d'emplois à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344	ZIANG (44 quaterdecies)	345	
	BLD (44 sexesdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septedecies)	993			
	Créances div. au titre du report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies I)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies J)	990	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies L)	649	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 352 49 597 354

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 370 49 597 372

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

SAS A.K RENOVATION
Société par actions simplifiée au capital de 1000,00 €
Siège social : 4 Escalier Edouard Grinda Avenue Vincent Arnaud 06300 Nice
N° SIRET : 85337184700015
R.C.S. Nice

Procès-verbal des décisions de l'associé unique de M. IBOUROI KADAFI en date du 29 Juin 2021.

Je soussigné M. IBOUROI KADAFI, agissant en qualité de Président et seul associé de « *A.K RENOVATION* », a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020;
- l'affectation des résultats dudit exercice.

Première résolution

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par le président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 49 597 €. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice, soit 49 597 € en dividendes. Il constate que la réserve légale est entièrement dotée.

Troisième résolution

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée par l'article L.223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Nice en autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et, pour l'exécution des diverses formalités légales.

Le, 29 Juin 2021

SIGNATURE DE L'ASSOCIE UNIQUE

